

### > L'instrument

Le piano fait partie des instruments à cordes.

Comme tout instrument de ce type, les cordes sont appuyées sur une membrane de bois (table d'harmonie) par l'intermédiaire d'un chevalet, la vibration des cordes est ainsi transmise à la table, qui l'amplifie.

La particularité du piano vient du fait que ses cordes sont mises en vibration par un marteau actionné par le musicien au moyen d'un clavier et d'une mécanique sophistiquée. On dit que c'est un instrument à cordes frappées.

La plupart des pianos ont la possibilité de jouer sur sept octaves et plus, couvrant ainsi la quasi-totalité du spectre sonore utilisé par les compositeurs et audible par les mélomanes.

Ses caractéristiques, notamment percussion et polyphonie, lui donnent la possibilité d'être utilisé pour tout type de musique.

Cette sophistication se traduit par la multiplication et la diversité des pièces qui rentrent dans sa fabrication. Chaque piano est un assemblage de plus de 10 000 pièces, de matériaux aussi divers que les bois l'acier les feutres les vernis les peaux le cuivre les colles le laiton etc....

Les 220 cordes environ impriment une tension de 15 tonnes sur le cadre et une pression de 250 kg sur la table.

Cette complexité rend nécessaire l'intervention d'un technicien compétent pour toute opération d'entretien ou de réparation.

### > Le métier

Cette complexité technique d'une part, et la compétence toujours plus exigeante de la clientèle d'autre part, rendent ce métier particulièrement complexe et attachant.

La compréhension du fonctionnement du piano, exige de bonnes notions de mathématique et de physique.

La connaissance théorique et l'apprentissage pratique du travail du bois sont essentiels car toutes les parties du piano (mécanique clavier ensemble d'harmonie meuble) font appel à ce matériau,

Des connaissances élémentaires de musique (solfège) sont nécessaires pour apprendre à accorder, la patience la concentration et le travail assidu étant ensuite nécessaire pour parvenir à un travail convenable.

Une bonne culture générale tout particulièrement en musique facilitera ensuite le contact et la compréhension des demandes des musiciens.

Le terme de facteur de piano ne correspondant plus à l'activité actuelle de l'accordeur et réparateur de piano, la nouvelle filière de formation récemment créée a retenu les termes de technicien et assistant technicien en instrument de musique option piano.

En effet, la pratique de ce métier a évolué et la disparition de la plupart des usines françaises d'une part et des grands ateliers de restauration d'autre part ont nécessité ce changement d'appellation pour la rendre plus juste et plus explicite.

Le métier consiste aujourd'hui davantage en préparation d'instruments neufs déjà construits, à la maintenance du parc installé ainsi qu'à la réparation ou le remplacement des pièces ou parties défectueuses des pianos. L'activité de conseiller technico commercial tend aussi à se généraliser.

La restauration des instruments plus ou moins anciens reste marginale, et à de rares exceptions près, plus personne ne fabrique un piano de A à Z, conception et réalisation incluses.

## > La formation

Depuis 2001, le nouveau CAP ATIM (assistant technicien en instrument de musique option piano) a succédé au CAP de facteur de piano.

Cette formation permet d'appréhender les principales techniques et connaissances nécessaires au travail sur un piano droit, ainsi que l'apprentissage des bases de l'accordage.

Le titulaire de ce diplôme sera apte à travailler en atelier usine ou magasin sous la responsabilité d'un professionnel expérimenté.

Dès la rentrée 2003, le nouveau BMA (Brevet des métiers d'art de technicien en instrument de musique option piano) formera les titulaires de CAP ATIM à la technique du piano à queue.

Cette formation inclut un approfondissement important des savoirs et connaissances acquises en CAP permettant à terme une autonomie technique pour toute intervention sur un piano droit ou à queue.

La maîtrise de l'accordage étant une nécessité à la fin de cette formation.

La gestion, la communication et la vente sont abordées.

## Organismes de formation

- **En France :**

**ITEMM** (Institut technologique européen des métiers de la musique)

71, avenue Olivier Messiaen - 72000 Le Mans

Tél. : 02. 43. 39. 39. 00

Fax : 02. 43. 39. 39. 39

Mail: [contact@itemm.fr](mailto:contact@itemm.fr) - Site : <http://www.itemm.fr>

Formation par l'apprentissage (nécessité de trouver un maître d'apprentissage) en deux fois deux ans. Possibilité de contrat de qualification. Formation continue pour les professionnels

- **En Allemagne :**

**Oscar Walcker Schule**

Römerhügelweg 53

71636 – LUDWIGSBURG

Tél 49-7141-4449-100

[sekretariat@ows-lb.de](mailto:sekretariat@ows-lb.de)

[www.ows-lb.de](http://www.ows-lb.de)

Formation en allemand ou éventuellement en anglais

## > Les perspectives professionnelles

Dans un premier temps, la difficulté consiste à trouver une entreprise acceptant de prendre un apprenti. La plupart de ces entreprises sont des petites structures polyvalentes assurant à la fois la vente l'entretien et la réparation. Récemment l'usine Pleyel à ALES a signé plusieurs contrats d'apprentissage, l'opportunité d'apprendre les bases de ce métier dans une unité de fabrication est aujourd'hui rare et précieuse. Une fois l'apprentissage terminé, le jeune technicien reste fréquemment dans sa structure, ou part dans d'autres entreprises pour parfaire sa connaissance et son expérience. Après quelques années supplémentaires, certains créeront leurs propres ateliers. Notre métier, d'apparence ludique, est un difficile parcours d'acquisition de connaissances techniques et humaines. Il réclame du courage, de la patience, une intelligence manuelle importante, et des années de travail...Seuls les passionnés parviennent au meilleur niveau.